

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01133
Numéro SIREN : 823 095 302
Nom ou dénomination : 2 aileS

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2023 sous le numéro de dépôt 2015

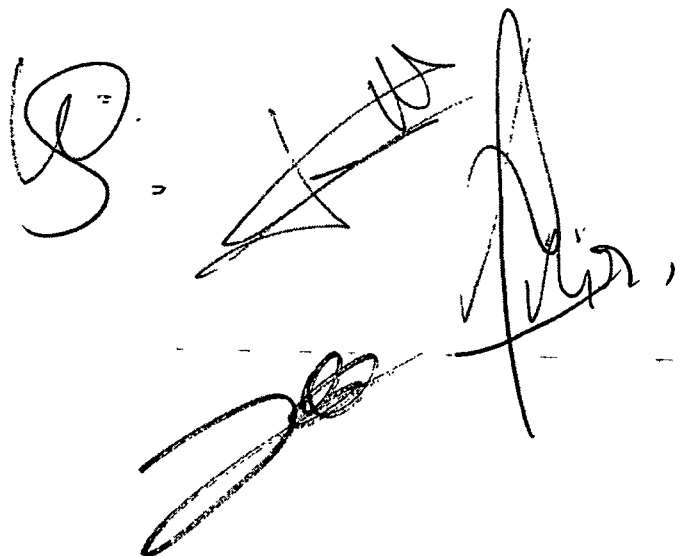
N° 202302015

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS
21 MARS 2023
Me F. PRINTEMS Greffier Associé
GREFFE - RCS

SAS 2 AILES

Comptes annuels au
31 août 2022

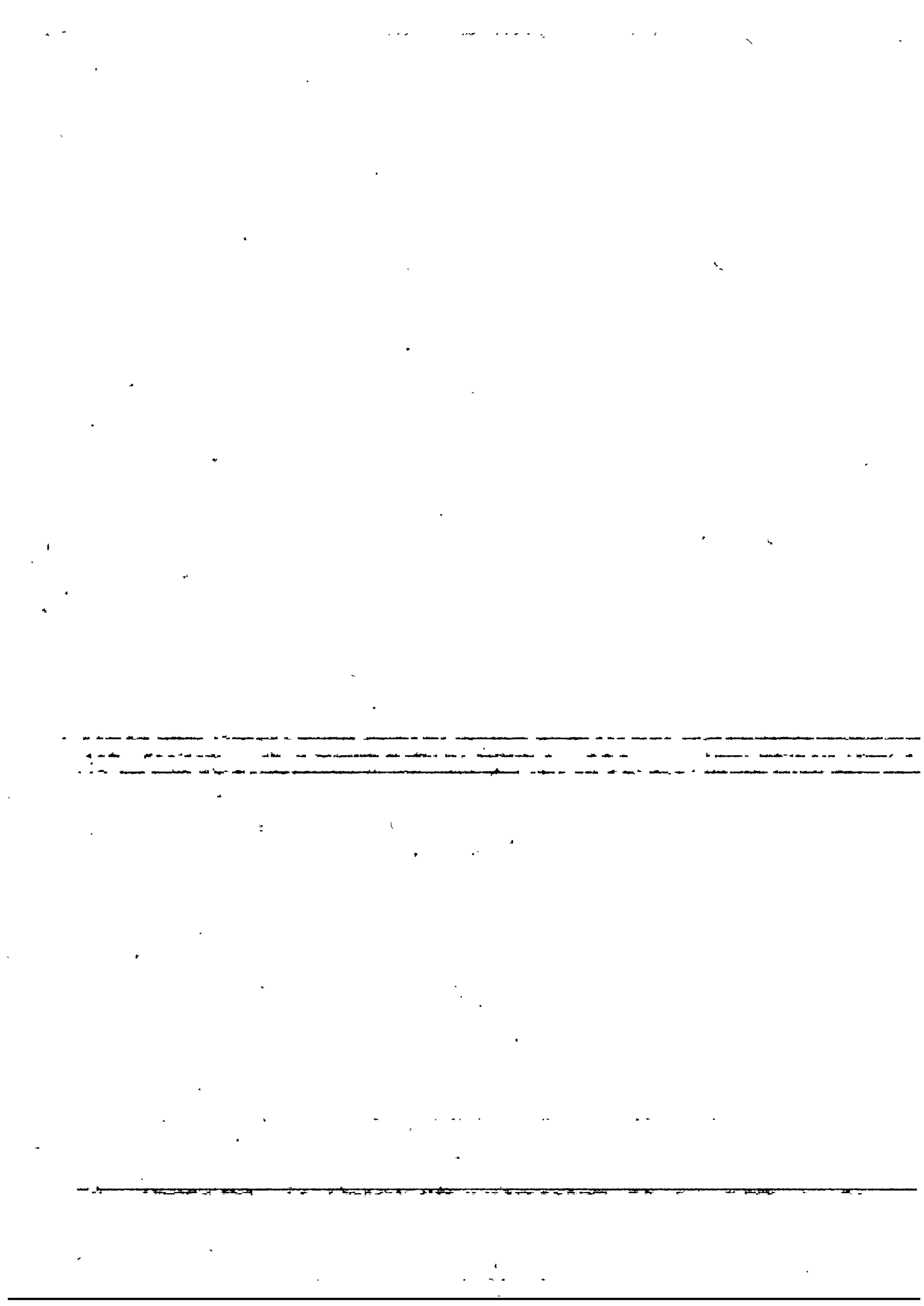
Certifié conforme
Le Président



Three handwritten signatures are present. The top signature is a stylized 'S'. The middle signature is a large, bold, slanted signature. The bottom signature is a large, bold, slanted signature.


Bilan Actif

	Brut	Amortis. Dépréciation	Net au 31/08/2022	Net au 31/08/2021
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
- Fonds commercial				
- Autres	16 529,79	15 399,87	1 129,92	3 903,93
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (1)	377 181,00	4 001,00	373 180,00	374 355,00
Total de l'actif immobilisé	393 710,79	19 400,87	374 309,92	378 258,93
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés (2)	29 578,87		29 578,87	18 078,88
Autres créances (2) (3)	92 200,75	31 420,02	60 780,73	29 076,16
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	52 352,58		52 352,58	26 955,00
Total de l'actif circulant	174 132,20	31 420,02	142 712,18	74 110,04
Comptes de régularisation (2) :				
- Charges constatées d'avance	1 768,66		1 768,66	1 754,61
- Autres				
TOTAL GENERAL	569 611,65	50 820,89	518 790,76	454 123,58
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à plus d'un an (brut)				



 Bilan Passif

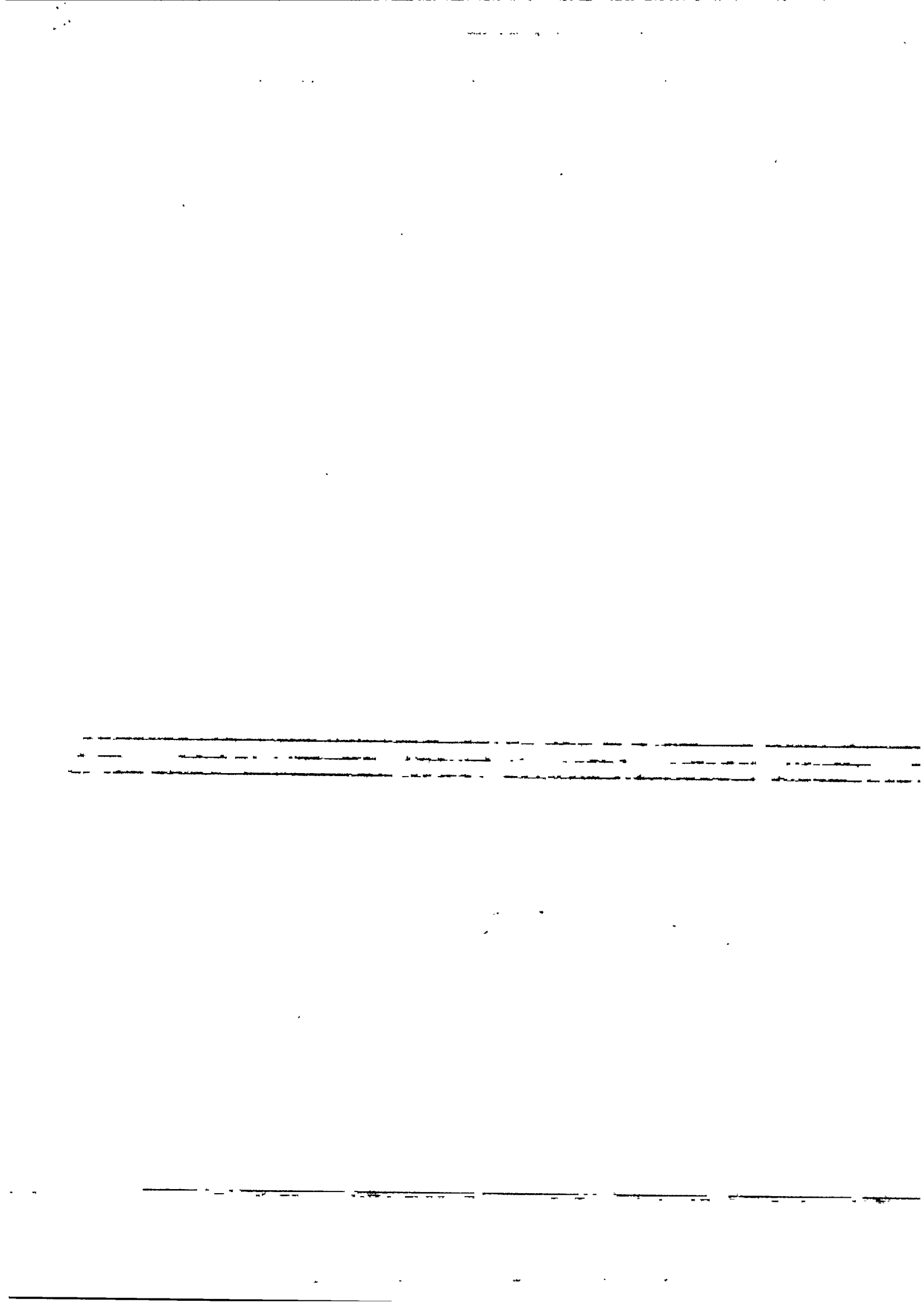
	Net au 31/08/2022	Net au 31/08/2021
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital	122 000,00	12 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
- Réserve légale	1 200,00	1 200,00
- Réserves réglementées		
- Autres réserves (1)	188 831,39	104 837,75
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	32 093,41	83 993,64
Subventions d'investissement et provisions réglementées		
Total des capitaux propres	344 124,80	202 031,39
AUTRES FONDS PROPRES		
Autres fonds propres		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques et charges		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	141 765,29	228 835,30
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 000,00	7 436,40
Fournisseurs et comptes rattachés	6 830,28	6 842,28
Autres dettes	5 070,39	8 978,21
Total des dettes (2)	174 665,96	252 092,19
Comptes de régularisation (2) :		
- Produits constatés d'avance		
- Autres		
TOTAL GENERAL	518 790,76	454 123,58
(1) Dont réserves statutaires ou contractuelles		
(2) Dont dettes et comptes de régularisation à plus d'un an (a)	94 408,73	141 063,59
(2) Dont dettes et comptes de régularisation à moins d'un an (a)	59 257,23	103 592,20
(a) à l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		


Compte de résultat

	31/08/2022	31/08/2021
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 431,01	18 027,80
Chiffre d'affaires net	1 431,01	18 027,80
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits (2)	13 956,43	23 417,39
Total	15 387,44	41 445,19
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (1)	27 274,83	32 496,68
Impôts, taxes et versements assimilés	1 308,79	344,36
Salaires et traitements	2 572,30	23 407,25
Charges sociales	2 476,06	3 739,97
Dotations aux amortissements	2 774,01	3 457,43
Dotations aux dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5,22	4,80
Total	36 411,21	63 450,49
RESULTAT D'EXPLOITATION	-21 023,77	-22 005,30
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers (2)	31 705,47	130 119,65
Charges financières	2 228,29	37 420,71
Produits exceptionnels (2)	24 460,00	16 300,00
Charges exceptionnelles	820,00	3 000,00
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE (3)	32 093,41	83 993,64
(1) Y compris :		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Reprises sur provisions et amortissements		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de	23 640,00	13 300,00

Comptes annuels

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2 AILES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 518 791 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 32 093 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

— Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/11/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

~~La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.~~

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 1 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

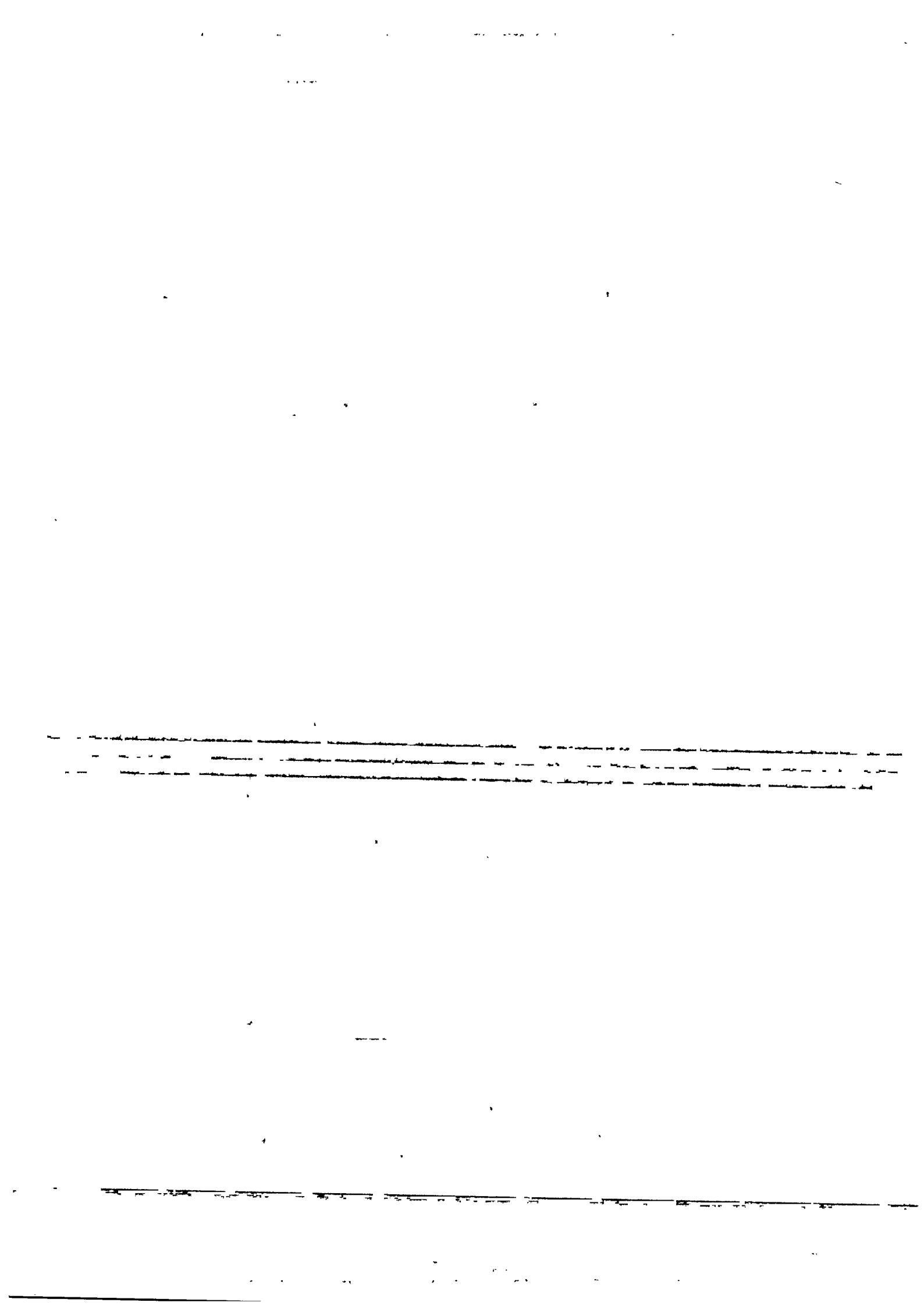
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a acquis au cours de l'exercice 20 % du capital d'ABCMONTO RAC, au prix de 1 € en plus des 80 % qu'elle possédait déjà.

La société a vendue 82 parts sociales qu'elle détenait dans le capital Paul & Carter, elle détient dorénavant 67.92 % du capital de la société

Un crédit vendeur d'un montant de 16 460 € a été mis en place au cours de l'exercice, sur une durée de 7 ans

la clause de retour à meilleure fortune liée à l'abandon de compte courant de Paul & Carter a été activé dans l'exercice.

Ainsi la société a pu inscrire les 8 000 € initialement abandonné en compte.


Notes sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	16 530			16 530
Immobilisations financières	378 355	1	1 175	377 181
Total	394 885	1	1 175	393 711
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	12 626	2 774		15 400
Immobilisations financières	4 000	1		4 001
Total	16 626	2 775		19 401
ACTIF NET				374 310

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL CAPITAL IN FINE 37000 TOURS	1 000	47 421	60,00	40 566
SARL ABCMONTA 37000 TOURS	10 000	66 741	80,00	48 880
SARL ABCMONTA RAC 37000 TOURS	5 000	-28 728	100,00	-29 230
Paul & Carter 37000 TOURS	101 200	32 763	67,92	17 866
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 123 548 euros et se ventile globalement de la façon suivante :

	Montant brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances à plus de 1an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	29 579	29 579	
Autres	92 201	92 201	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 769	1 769	
Total	123 548	123 548	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 122 000,00 euros décomposé en 1 600 titres d'une valeur nominale de 76,25 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 200	10,00
Titres émis pendant l'exercice	400	76,25
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 600	76,25

Notes sur le bilan

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
JA&CO 37000 TOURS	25,00	400,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONSIEUR JOUBERT Stéphane 37130 MAZIERES DE TOURAINE	25,00	400,00
MONSIEUR GIBIER Loic 37000 TOURS	25,00	400,00
MADAME DEPRET Ludivine 37100 TOURS	25,00	400,00

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 153 666 euros et se ventile globalement de la façon suivante :

	Montant brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	141 680	47 272	94 409	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	6 830	6 830		
Dettes fiscales et sociales	5 070	5 070		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	85	85		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	153 666	59 257	94 409	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	46 280			

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Détail	Montant en euros
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pension, compléments de retraite et indemnités assimilées		
Engagements de crédit-bail mobilier		
Engagements de crédit-bail immobilier		
Autres engagements donnés		324 000
<i>Nantissement parts ABCMONTA</i>	114 000	
<i>Nantissement parts Capital In fine</i>	210 000	
Total		324 000
Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		
Engagements assortis de suretés réelles		

 **Autres informations****Engagements reçus**

	Détail	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés		
Avals et cautions		372 600
<i>Caution des co-gérants</i>	372 600	
Autres engagements reçus		
Total		372 600
Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		
Engagements assortis de suretés réelles		

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2022

SAS 2 AILES

Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole – Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 809 300 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

SAS 2 AILES

5 place Jean Jaurès

37 000 – TOURS.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 août 2022****A l'assemblée générale de la société 2 AILES,****Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée selon vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 AILES relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

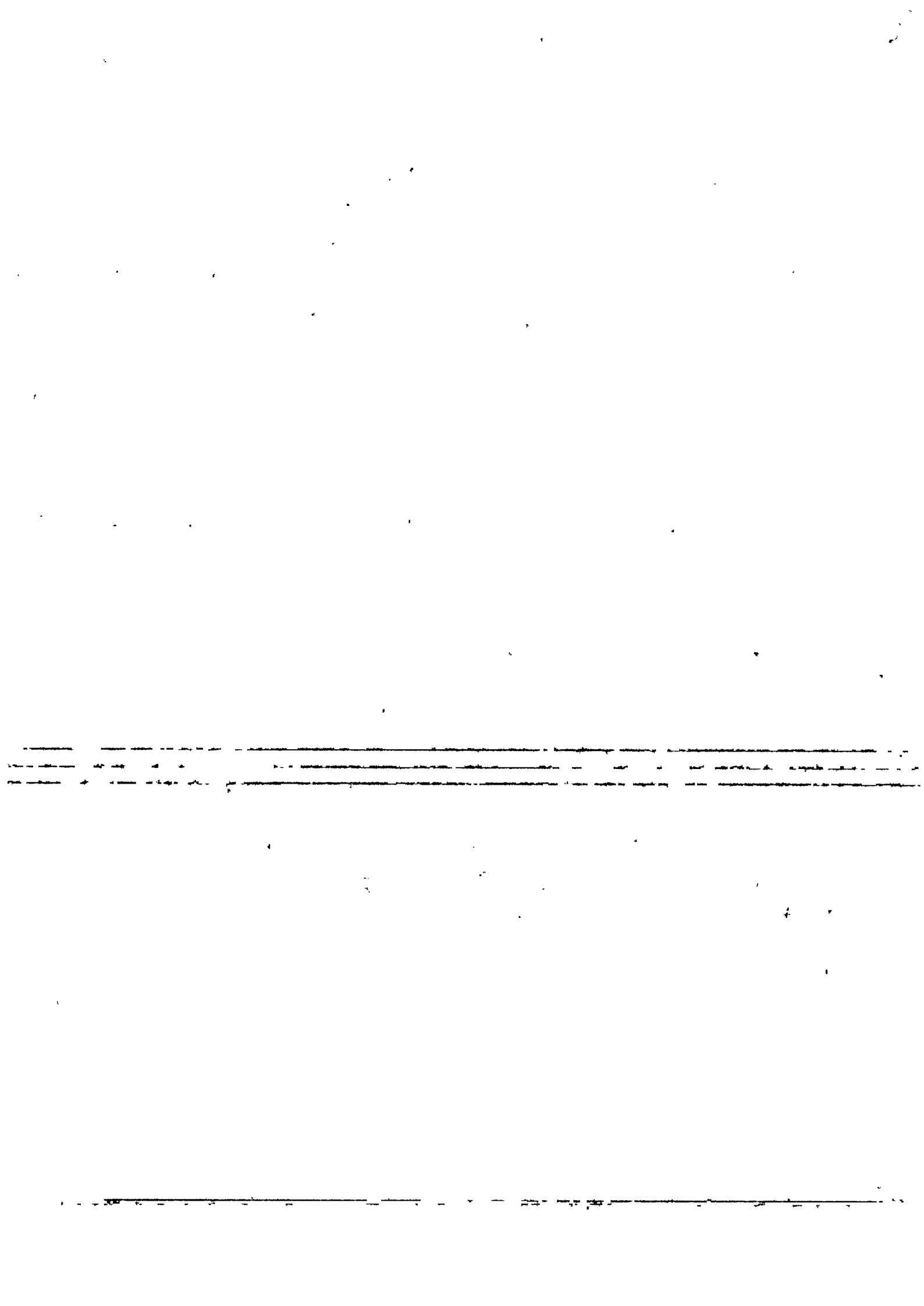
Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole – Rue Albert Einstein
53810 CHANCÉ

ADRESSÉ POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 809 300 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

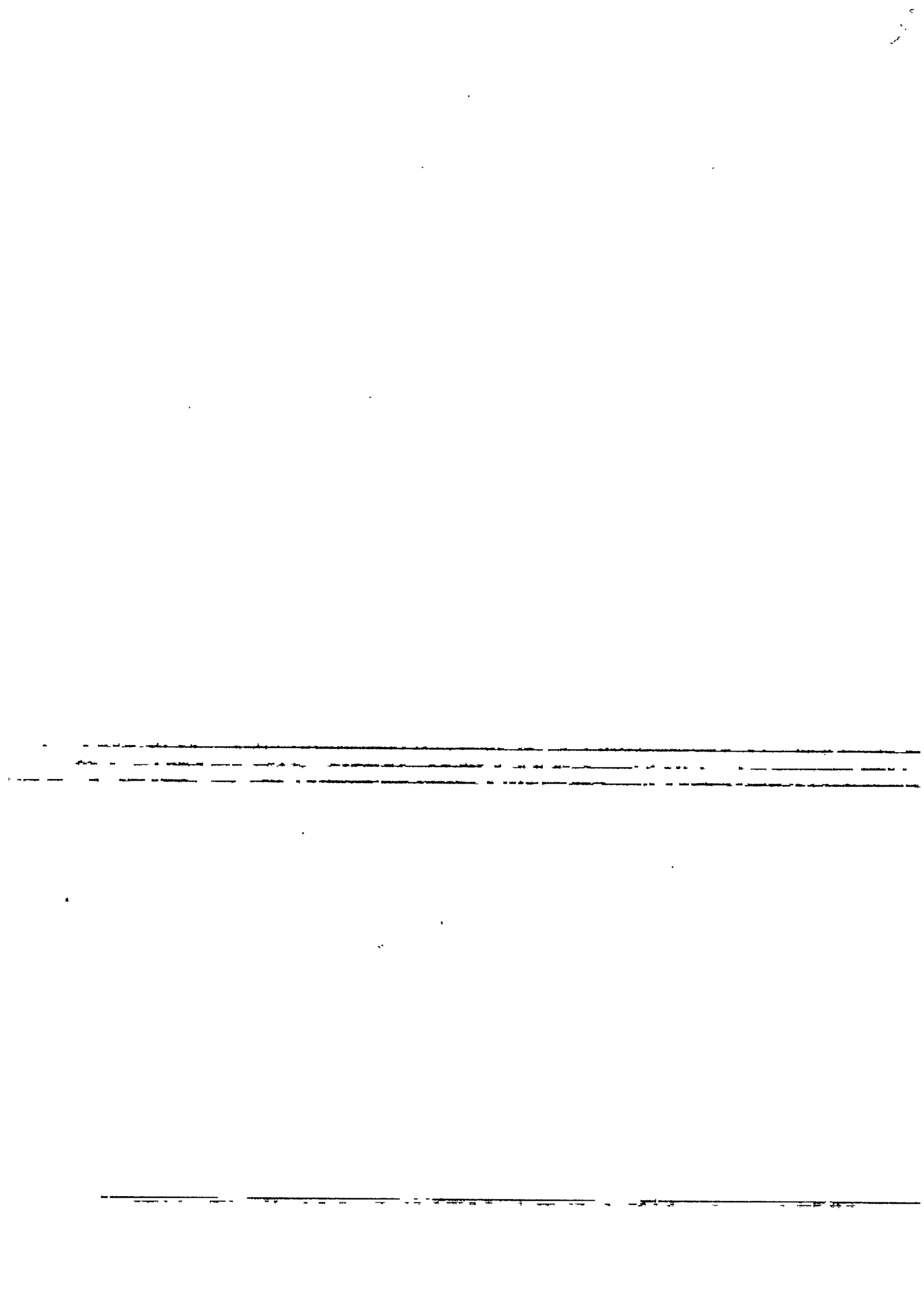
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

TOURS, le 10 février 2023

Le commissaire aux comptes
SAS FITECO


Eric MAURICE

2 AILES
Société par actions simplifiée
au capital de 122 000 euros
Siège social : 5 place Jean Jaures, 37000 TOURS
823 095 302 RCS TOURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 février 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élevant à 32 093.41 euros comme suit :

Un résultat de.....	32 093.41 €
- au compte « réserve légale »	11 000.00 €
- au compte « autres réserves »	21 093.41 €

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 février 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



[Illegible text block]

[Illegible text block]

[Illegible text block]